

## ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an . . . . .	20 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,  
Chez MM. RICHARD et C<sup>o</sup>,  
Passage des Princes.

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

## RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C<sup>o</sup>,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Le mariage de M. l'abbé Loyson a inspiré à M. Léonce Dupont, du *Gaulois*, les réflexions suivantes, qui ne peuvent manquer d'intéresser les lecteurs.

## LE PRÊTRE-FEMME.

5 septembre.

C'est une espèce qui a échappé aux observations du célèbre moraliste français Dumas, et dont M. l'abbé Loyson (en religion père Hyacinthe) nous offre, en sa personne, un spécimen curieux. Le prêtre-femme ! quel progrès ! quelle remarquable innovation dans l'Église et dans la société !

Selon ce que j'ai pu comprendre à ce que l'on m'a dit de la théorie de M. Dumas, la femme est une sorte d'appendice de l'homme ; elle est sa substance complémentaire ; elle entre dans sa vie et dans son âme avec une mission divine ou diabolique ; elle est une partie de lui-même. Si elle est saine, la partie ne manque ni d'utilité ni de charme ; si elle est de mauvaise provenance, la partie empoisonne le tout et le tout a pour devoir de couper la partie.

Je me figure le prêtre catholique cherchant ce joli complément de lui-même ; je me le représente moitié prêtre, moitié femme (chaque moitié inséparable de l'autre), la première traînant la seconde à travers les églises, les confessionnaux et les processions. Je me figure le prêtre entrecoupant de madricaux amoureux les psaumes du bréviaire, lançant des hauteurs de la chaire et des hauteurs du tabernacle de tendres œillades à sa jeune épouse.

Les fidèles, témoins de ces tendresses, se disent : comme ce prêtre est exquis ! comme il est bien accommodé avec cette jeune beauté qui l'adore, et comme nous aimons à voir s'agenouiller sous son étole sacerdotale la nourrice de ses enfants !

Le plus beau serait que la prêtresse fût une guenon du pays de Nad ; ayant des attentions successives pour le sacristain ou quelque rude sonneur. Voilà où le prêtre aurait occasion de montrer ses vertus surhumaines. Retenu par les leçons de l'Évangile, il ne pourrait guère verser le sang de son

infidèle, ni faire comparaître devant les juges la moitié de sa personne. Comment pratiquer l'extraction de la perfide moitié ? Il ne la doit point pratiquer, mais prendre la chose en patience, offrir à Dieu cette tribulation, se dire qu'il en sera récompensé dans une autre vie, et, en attendant, cohabiter paisiblement avec sa guenon.

Je suis frappé du caractère de grandeur que cette adjonction de la femme ne peut manquer de donner au prêtre. Je vois ce qui séduit l'abbé Loyson. Il cède à l'enchantement de cette fusion de deux âmes et à la perspective des douceurs physiques et morales qui s'y rattachent. Peut-être même a-t-il entrevu la destinée que lui ferait subir une épouse cueillie au pays de Nad, et se résigne-t-il à la pensée que ces damnées créatures, avant de vous torturer l'âme, font passer d'agréables moments.

Quel délicieux mélange de voluptés et de mortifications coulant de la même source ! Rien ne manque à l'existence d'un prêtre ainsi accommodé ; il a ajouté aux félicités de la terre les déceptions et les ridicules qui peuvent lui assurer la possession du ciel.

Faut-il s'étonner que le père Hyacinthe ait donné dans cette jolie gaudriole ? C'est un homme que le rêve philosophique et la galanterie se partagent. Il y a en lui du Luther et du Céladon ; il tient de l'homme et de la fleur. Ce n'est pas en vain qu'il a été baptisé Hyacinthe ; quand il prêchait dans les chaires catholiques, cet apôtre à large carrure, puissant d'épaules, s'inclinait parfois avec grâce sous le souffle de quelque tendre pensée. Il mettait des guirlandes à ses raisonnements et des odeurs à ses mots. Sa figure apostolique avait les épanouissements d'une liliacée. On avait une vague souvenance d'avoir vu ce calice dans les jardins.

Hyacinthe, fleur universelle, frutescente, arborescente ; elle a les hypogines insérées au fond du périanthe, les anthères introrses ; elle est triloculaire et elle a les ovaires libres. Comme tout cela ressemble à l'abbé ! Doué de ces qualités botaniques, pouvait-il faire autrement que de s'accoupler ? M. Hyacinthe appelait Mme Hyacinthe et de petits Hyacinthes germant tout autour. Il y a des lois de la nature auxquelles on ne se dérobe pas aisément. Malgré tout le soin qu'il a pris depuis sa naissance

de se faire violence, malgré la cellule où il s'est enfermé, la dure sur laquelle il a couché, les rêveries psychologiques dont il a nourri son esprit pour donner le change à son cœur, le dominicain marchait visiblement vers quelque dénoûment sensuel et sentimental.

Comme la plupart de ceux qui enferment sous le froc quelque jolie fleur d'amour, il n'a pas montré tout de suite son bouquet ; retenu par ses vœux professionnels, il a pris de longs détours. Il a commencé par raisonner beaucoup, et longuement, allant au fond des problèmes religieux comme pour y chercher sa porte de sortie. Un jour, il a cru la trouver. Il s'est récrié contre l'infailibilité du pape. Que de gens ont pris au sérieux ses dissertations, ses lettres aux journaux, ses fuites en Amérique ! Le dirai-je ? quand j'ai vu le père Hyacinthe se donner tant de peine et s'agiter ainsi dans les dogmes, j'ai pensé que la femme lui trottait dans le cerveau.

N'avez-vous point remarqué qu'un grand nombre d'abbés que tente le démon de la chair ont pris le chemin de l'hérésie pour aboutir au libertinage ? Je crois que si ce n'eût été pour épouser sa religieuse, Luther ne se fût point mêlé de réformer l'Église. Je pourrais trouver dans l'histoire des hérésiarques beaucoup de ces exemples. Dans tous les cas, je ne connais point de prêtres qui, ayant rompu avec le dogme, ne se soient mis en mesure de prendre femme. D'autre part, je n'en connais point qui, mourant du désir de prendre femme n'aient donné pour prétexte qu'ils ne pouvaient plus s'arranger du dogme. Est-ce l'abandon du dogme qui trouble les sens, ou bien les sens agissent-ils ? J'incline vers cette dernière conjecture.

Ainsi donc l'abbé a beau dire que son mariage n'a rien à voir avec son acte du 20 septembre 1869, je crois que les deux ne font qu'un et que, sans celui-ci, nous n'aurions jamais été témoins de celui-là.

Toutefois, le cas de M. l'abbé Loyson est un cas particulier ; il y a chez lui un orgueil si raffiné, que, pour avoir les jouissances charnelles, il ne veut point se laisser prendre pour un renégat. Il désire ne rien abdiquer. Sa prétention est d'être à la fois prêtre et époux, dedans et dehors la sainte Église.

Il aspire à la couche nuptiale et ne veut point descendre de l'autel. Il est homme à faire pratiquer une alcôve dans la sacristie. Il cumulera tous les bonheurs, toutes les dignités, se donnera du prêche et de l'amour tout son soul. Il n'y a pas encore eu d'exemple d'une telle ambition.

Remarquez bien que, pour n'être point confondu avec les simples voluptueux, le moine cherche à montrer que l'Église n'a point le droit d'interdire le mariage aux prêtres, que Jésus-Christ était loin de prescrire une telle contrainte. Il ne remonte pas jusqu'aux Juifs qui avaient la virginité en horreur, et qui, s'ils eussent admis les couvents de religieuses, de capucins, de carmes, de bernardins, de dominicains, n'eussent point certainement envahi le monde ; mais l'abbé Loyson affirme que l'Église a eu, dans les premiers temps, des prêtres mariés, et ne voit point pourquoi cet usage ne serait point repris.

Je vais essayer de le lui dire. Le prêtre catholique exerce un sacerdoce particulier ; il n'est point seulement, comme l'imam des mosquées, un ordonnateur de cérémonies, une voix qui prie, qui chante, un pontife qui s'incline, qui encense les autels ; il n'est point, comme le ministre protestant, un simple professeur. Il a mission de pénétrer dans l'âme humaine, d'y surveiller les pensées et les sentiments. Le prêtre de nos églises est un dépositaire de secrets et un guide moral. Je crois que si on lui demande le célibat, c'est pour lui maintenir le droit de confesser.

Je me fusse confessé à l'abbé Loyson ; mais si je vois paraître M<sup>me</sup> Loyson, je retiens mes aveux. Cette dame peut être adorable, mais si elle ne me met pas dans ses confidences, je n'ai que faire de la mettre dans les miennes ou de charger son mari de lui raconter, le soir, à la veillée du presbytère, les petites affaires de mon cœur. De plus, si elle était jalouse, la mère Loyson ne verrait pas d'un bon œil que son mari, tout sage qu'il fût, confessât telle dame ou telle demoiselle du voisinage. Elle ne sera pas toujours jeune, la mère Loyson ; elle aura des enfants à caser. La bonne dame voudra que le confessionnal serve à l'établissement de ses enfants. Le prêtre lui-même ne dédaignera point d'user, dans ce sens, de son ascendant spirituel. Le con-

53

## Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

LES

## FAUCHEURS

## DE LA MORT,

Par AL. DE LAMOTHE.

## CHAPITRE XI.

SVININ A ATRADA.

(Suite.)

Georges et Michel se débattaient avec fureur pour secourir leur père, renversé sur le plancher, et que le général continuait à frapper du pied.

— N'assassinez pas mon père, s'écria Marpha, c'est moi seule qui ai brodé cet étendard, c'est moi seule qui l'ai caché là ; les autres ne savaient rien.

— Capitaine Pillardof, faites clouer ce drapeau à la lance d'un de vos Cosaques, nous le planterons sur la place d'Atrada ; une moitié des brigands sera fusillée autour, pour l'exemple, et l'autre envoyée à Varsovie, pour y être pendue.

— Qu'on charge les traîneaux du butin fait dans ce repaire, et qu'on mette le feu au château et à ses dépendances.

En un clin d'œil les ordres sanglants de l'exterminateur furent accomplis, et la procession funèbre, composée de vingt-deux prisonniers, hommes et femmes, ensanglantés par les coups et enfermés entre deux lignes de Cosaques à cheval, descendit la pente de la colline pour se rendre au lieu du supplice.

Trois traîneaux, chargés d'étoffes, de meubles, de fourrures et même de comestibles et d'eau-de-vie, suivaient, conduits par des Cosaques.

En tête de la colonne, Krapoulof, à pied, portait, déployé au bout d'une lance, l'étendard pour lequel les prisonniers allaient mourir.

Au moment où Wladimir, qui marchait le premier après Krapoulof, eut franchi le seuil de la cour d'Atrada, il releva sa tête courbée et, les yeux fixés sur l'image sainte, il entonna le *De profundis*.

Ses enfants et ses serviteurs répondaient en chœur.

— Comme je le disais au capitaine, remarqua Liski, il est très-dommage que M<sup>lle</sup> Kirposka ne soit pas entrée au théâtre, elle a une voix de contralto des plus agréables. Tenez, avez-vous remarqué comme elle dit bien ce passage : *Si iniquitates observaveris* ; très-joli, ma foi, très-joli ; j'ai presque envie de faire bisser le morceau.

— Que le diable emporte les chanteurs de psaumes ! répondit le général, d'un ton bourru ; il aurait mieux valu pour nous qu'ils répondissent, quand je leur demandais où est leur trésor, que de nous assourdir avec leurs cris de corbeaux ; qu'en pensez-vous, Pillardof !

— Je pense que voici un beau feu de la Saint-Jean, Haute Noblesse, on doit le voir de vingt verstes à la ronde.

— Nous aurions dû brûler le vieux là-dedans, fit le général, avec un accent de regret, et en se retournant sur sa selle, pour mieux jouir du coup d'œil. Mais d'où diable vient qu'il y a tant de fumée à droite et si peu à gauche ?

— A droite, sont les magasins de fourrages, Votre Haute Noblesse.

— Ravissant ! ravissant ! murmurait Liski ; quel charmant opéra on ferait avec cela ; au premier plan, chœur de captifs, chantant le *De profundis* ; au second plan, un village couvert de neige, et dans le fond, les montagnes éclairées par l'incendie d'un palais ; j'en prendrai note. Ah ! qu'est-ce encore que cela ? s'écria-t-il.

A la vue des flammes qui dévoraient la demeure de leur seigneur, quelques habitants d'Atrada avaient donné l'alarme ; la cloche tintait tristement, et tout ce qui restait au village, vieillards, femmes et enfants, accouraient pour éteindre l'incendie dont ils ignoraient encore la cause et l'origine.

L'abbé Rascomsky les guidait, en les précédant, une hache d'une main, un sceau

fessionnal dégénérant en agence matrimoniale tombera vite en suspicion, puis en désuétude. Ce jour-là, il n'y aura plus de religion catholique.

Combien ne serait-il point regrettable que, pour l'agrément d'un Moulis, d'un Junqua, d'un Loyson, il fallût voir périr la plus morale et la plus jolie religion qui puisse se voir ! Je ne pardonne pas au père Hyacinthe de vouloir nous amener ce malheur. Quoi qu'il fasse, il ne trouvera rien de mieux ; il est même probable qu'il trouverait pire. Quand il aura fait son nid et que la dame de ses pensées lui aura donné la postérité d'un patriarche, en serons-nous plus avancés ? Le moral du siècle sera-t-il relevé ? Fera-t-on cesser l'indifférence religieuse et taire les propos des palingénésistes ?

Il nous faut aujourd'hui, dans l'écroulement social auquel nous assistons, des prêtres fidèles à leur dogme. Ce n'est pas le moment de les marier. Il faut des croyants et non des esprits forts qui enlèvent à la religion toute sa poésie. Fuyons les prêtres voltairiens qui encouragent l'incrédulité, la pratiquent et ne croient pas aux miracles. J'admets que les démagogues ne croient pas aux miracles et veulent marier le clergé ; ils ne sortent pas de leur rôle, qui est de tout jeter bas et de tout enlaidir.

Pendant que les uns applaudissent au projet qu'a formé M. Loyson de s'enfermer dans un ménage, d'autres s'acharnent à démontrer qu'il n'est pas possible que les petits bergers de la Salette aient aperçu la Sainte-Vierge.

Il court, dans les montagnes de l'Isère un récit merveilleux et charmant.

Dans une solitude, sur des hauteurs inondées de soleil, pendant que les troupeaux broutent l'herbe et que la nature se livre à de calmes harmonies, une dame resplendissante apparaît assise et souriante. « Avancez, mes enfants, dit-elle aux petits bergers, n'ayez pas peur ; je suis ici pour vous annoncer une grande nouvelle. » — Les enfants approchent ; ils ne comprennent point le français ; mais ce que l'apparition leur dit en français entre bien dans leur esprit. Ils recueillent ses paroles, ses prédictions, et ne sont pas peu surpris, quand la conversation est terminée, de voir la céleste dame disparaître comme un globe brillant dans le ciel bleu.

Je trouve cette idylle ravissante, supérieure de beaucoup aux pastorales grecques peuplées de bacchantes et de satyres boiteux. La vision de la Salette mériterait d'être chantée par les poètes ; on y pourrait broder de la musique de Gounod et en faire une des plus belles œuvres d'art que l'imagination humaine ait produites.

Que font certaines gens ? ils s'efforcent de démontrer savamment que l'aventure est absurde, que si Dieu avait eu dessein de faire un miracle, il l'eût opéré non dans les montagnes du Dauphiné, mais sur la place de la Concorde, devant l'Académie des sciences, et non devant deux petits pâtres idiots. D'autres soutiennent que le miracle de la Salette, comme celui de Lourdes, comme tous les miracles nouveaux, ne sont autre chose qu'un commerce, et que les prêtres de Grenoble ne font intervenir la Vierge que pour vendre l'eau qui coule de la montagne où elle apparaît.

Voilà comme ils nous gâtent tout. L'abbé Loyson veut supprimer le célibat des prêtres qui est un des charmes et une des poésies de l'Eglise ; il fait disparaître la délicieuse solitude du presbytère et cette

mystique et suffisante union du lévite avec l'Eglise. Ces gens-là ne vont plus rien nous laisser de ce qui repose l'esprit et l'âme.

Ceux-ci veulent si bien améliorer le sort de l'humanité qu'il n'y aura plus que des heureux, ce qui est une chose plus miraculeuse que l'apparition de la Vierge. Ceux-là veulent altérer les croyances qui nous ont soutenus et qui nous ont grandis ; ils ont la vanité sottise de mettre leurs opinions à la place des traditions, et de ravalier les dogmes de nos pères au niveau des intérêts et des vices contemporains.

J'exhorte tous ceux qui ont à cœur de ne point voir dégénérer la France à résister à ces funestes propagandes. Pour se répandre, celles-ci, profitent du désordre politique et social ; elles se glissent dans les âmes à la faveur du trouble où la République ne manque jamais de les jeter. Ce n'est pas lorsque Dieu nous châtie si visiblement que nous devons nier les miracles ; ce n'est pas lorsque l'autorité civile est en si grand péril qu'il faut amoindrir l'autorité et le prestige du prêtre.

LÉONCE DUPONT.

## Chronique Politique.

Le gouvernement britannique s'est préoccupé de l'entrevue de Berlin. L'ambassadeur anglais a demandé une audience à l'empereur Guillaume. Cette audience a duré une heure. Il est probable que l'ambassadeur a pu transmettre des explications satisfaisantes à son gouvernement.

Une lettre de Toulouse informe que le parquet de cette ville vient de prévenir les journaux de la Haute-Garonne de ne plus publier aucun compte-rendu relativement au congrès de l'Internationale de La Haye, sous peine d'être déférés à la police correctionnelle.

M. le procureur de la République vise dans sa lettre la jurisprudence de la cour de cassation ; un point reste à éclaircir : le parquet obéit-il à une instruction du ministre de la justice ou spontanément, et le cas est-il spécial au ressort de Toulouse ?

Voici un nouveau renseignement à l'appui de ceux que nous avons donnés sur la création d'une seconde Chambre. M. Thiers voudrait que cette Chambre fût investie du droit de faire exclusivement certaines lois spéciales, ainsi que cela se pratiquait autrefois en Sardaigne pour le Sénat. C'est sur ce dernier point que portent en ce moment les études de M. le Président.

Nous ajouterons encore que M. le colonel Denfert, qui avait déposé une proposition en vue de la formation d'une seconde Chambre, est décidé à retirer son projet.

Voici, dans le même ordre d'idées, un autre on-dit que nous croyons fondé. A la rentrée de l'Assemblée, un groupe du centre gauche déposerait une proposition comprenant quatre projets :

1° Proclamation définitive de la République ; 2° nomination d'un vice-président ;

3° création d'une seconde Chambre ; 4° renouvellement partiel et triennal de l'Assemblée.

Le projet a été soumis à M. Thiers, qui en accepterait la moitié, c'est-à-dire la deuxième et la troisième partie, demanderait l'ajournement de la première et la suppression de la quatrième.

M. Jules Ferry, en quittant avant-hier le chalet Cordier, aurait reçu verbalement de M. Thiers l'invitation de retourner sans retard à Athènes.

Le *Salut public*, de Lyon, dit qu'on lui a donné comme certain le renseignement suivant :

« Le comité de la rue Grôlée aurait imposé au conseil municipal sa démission en masse pour protester contre l'exécution de de l'arrêté relatif aux écoles ; naturellement, les conseillers municipaux — qui n'ont pas accepté le mandat impératif — n'ont pas acquiescé à cette prétention. On a alors décidé qu'on procéderait par voie de tirage au sort, et que douze conseillers (deux par arrondissement), désignés de cette façon, donneraient leur démission, en ne la faisant connaître que successivement, afin de produire une certaine agitation. »

Le *Progrès*, outre les démissions de MM. Vallet, Ballecot et Marmonier, publie la lettre suivante, adressée aux électeurs du 3<sup>e</sup> arrondissement :

« Citoyens,  
» La mise à exécution de l'arrêté de M. le préfet du Rhône concernant les écoles communales, m'oblige, pour me mettre en rapport avec mes convictions et le mandat que vous m'avez confié, de donner ma démission de conseiller municipal. Je considère comme une violation du suffrage et du droit des électeurs l'arrêté pris par M. le préfet.

» Recevez, citoyens, l'expression de mes sentiments sincères.

» JOBERT. »

On parle aussi de la démission de M. Fournier.

Quelques nouvelles de l'Internationale. Une adresse des membres du conseil général de l'Internationale à tous les comités d'Europe et d'Amérique vient d'être publiée à Londres avec ce titre : « La Guerre civile ! »

C'est une apologie de la conduite des membres de la Commune et une charge à fond contre les principaux membres de l'Assemblée et de l'armée.

Inutile d'ajouter que ce violent factum a été rigoureusement interdit en France.

## LETTRE DE LA HAYE.

(Correspondance particulière du *Courrier de France*)

LE CONGRÈS DE L'INTERNATIONALE.

5 septembre

L'événement est venu justifier en partie mes prévisions, une foule élé ganteet dis-

de l'autre dans le sentier le plus direct.

Les uns étaient armés de haches, les autres de leviers et de fourches, presque tous portaient des seaux en bois.

A l'intersection du sentier avec la route, à l'endroit même où, pour la première fois, César s'était croisé avec sa cousine, les deux troupes se rencontrèrent.

Il y eut un moment de panique de part et d'autre. Les Cosaques de l'avant-garde, se croyant attaqués par surprise, se débarrassèrent, et leurs camarades n'auraient pas tardé à les imiter si les paysans, frappés de terreur à la vue de l'ennemi, n'eurent, les premiers, pris la fuite.

L'abbé Rascomsky, presque seul, était demeuré sur le bord du chemin. Les soldats le saisirent et le traînèrent vers le général.

— Misérable ! s'écria Svinin, à la vue de la soutane du prêtre, tu mériterais que je te fisse fusiller sur l'heure, avec ces chiens de rebelles que tu voulais délivrer.

— Que Votre Excellence me frappe, répondit l'abbé, avec une évangélique résignation, mais qu'elle épargne mon troupeau.

Un incendie dévore le château d'Atrada et nous courions pour l'éteindre.

— Pour l'éteindre, chiens que vous êtes, et qui donc vous a donné le droit de vous opposer à la justice impériale ; c'est au nom de notre auguste et bien-aimé souverain, outragé par des rebelles, que ces flammes ont été allumées.

— La population du village en ignorait la cause, reprit l'abbé, et personne au village ne se doutait que les Russes fussent ici.

— C'est bien, tais-toi et marche avec ces scélérats, que ta fourberie, car vous êtes tous les mêmes, vous, prêtres catholiques, a poussés à la révolte.

— Je n'ai jamais excité personne à la rébellion, et mon Dieu me défend de....

— Tais-toi, te dis-je et marche. Tout à l'heure je saurai à quoi m'en tenir sur ta conduite passée et sur tes dispositions pour l'avenir.

Les paysans, épouvantés, avaient disparu ; rien n'arrêta plus le convoi.

Sur la porte de l'église, dans laquelle la malheureuse population d'Atrada avait

cherché un refuge, les cris et les sanglots éclatèrent, quand parurent les prisonniers, précédés du drapeau fatal et accompagnés de l'abbé Rascomsky.

Le digne prêtre les réconciliait en marchant : il n'y avait pas de temps à perdre.

Sur la place, les Cosaques se rangèrent en bataille, en face du drapeau planté à l'autre extrémité.

— Que le staroste s'avance, cria Svinin.

Un vieillard en cheveux blancs, et au visage noble et fier, s'approcha.

— Envoie quatre hommes pour creuser une fosse au pied de ce drapeau maudit, commanda le général.

— Excellence, dit le paysan, vous avez des soldats, ils peuvent la creuser ; ici, personne ne consentira à aider au supplice de nos seigneurs et de nos bienfaiteurs.

— Tu refuses d'obéir aux ordres de ton empereur ; sais-tu comment je punis la désobéissance ?

— Vous avez la force, seigneur, et vous pouvez me tuer, mais je ne trahirai pas mon bienfaiteur.

tinguée se pressait ce matin aux portes de l'Harmonia, des cartes délivrées par les soins des agents de police en uniforme assuraient gratuitement à leur heureux possesseur une place au parterre de l'enceinte.

A dix heures on pénètre dans la salle des séances et on s'y case tant bien que mal, les journalistes surtout ont été l'objet de prévenances particulières de la part des organisateurs du Congrès.

Environ soixante délégués sont assis autour de tables de marchands de vin surchargées de paperasses de toutes natures, de livres, de bouteilles de bière jadis pleines.

Après un quart d'heure accordé aux mille tassements de la foule, la parole est donnée au citoyen Ranvier. Le vocable du citoyen étant le seul en usage ici, je ne puis vous en fournir un autre. Il se lève et lit à peu près couramment une allocution au public de la Hollande.

Dans cette pièce, semblable à toutes ses congénères, mais un peu plus douceâtre, il est question « des massacres accomplis par l'armée de Versailles, des calomnies dont l'Internationale est l'objet, » mais tout cela n'ébranlera pas « les vrais martyrs » qui, en dépit des nouveaux échecs qu'ils pourront encore avoir à supporter, n'en resteront pas moins « toujours les mêmes, toujours dévoués, toujours prêts à combattre. » Il se félicite de voir que « les ouvriers agricoles prennent part au mouvement. »

Quelques mots roides à l'adresse de MM. Jules Favre et Trochu, que l'orateur qualifie de traitres ayant livré Paris et amené par suite les événements de mars, sont accueillis favorablement par l'auditoire, mais où cela ne plaît plus à personne, en dehors des délégués radicaux (lisez communards), c'est lorsque Ranvier ayant à parler des incendies de Paris, se borne à prétendre que l'armée avait bien plus de moyens à sa disposition pour incendier la capitale. Pas un mot de blâme, une parole pour se dégager de toute solidarité avec les incendiaires. Triste, triste ! Il est vrai qu'au nombre des délégués admis figure Victor Cyrille, et qu'en conséquence, on ne peut cracher sur les siens.

M. Gambetta lui-même a été, ô ingratitude des foules ! l'objet de récriminations des plus acerbes. L'Internationale reproche à l'ancien dictateur de Bordeaux de n'avoir rien su, ni rien voulu faire pour la question sociale pendant son passage au pouvoir suprême. C'est un bourgeois ! l'ouvrier n'a pas à compter sur lui ! Et voilà comment M. Gambetta ne devra pas trop se fier à la popularité singulière dont on l'étourdit, car la médaille aura son revers.

L'assemblée, après les trois traductions obligatoires, anglaise, allemande, hollandaise, semble peu sympathique au discours du citoyen Ranvier.

On procède ensuite à l'appel nominal, beaucoup de journalistes de toute valeur, un grand nombre de rentiers, des bohèmes de tous pays, puis quelques ouvriers, et voilà la délégation chargée de défendre et représenter le travailleur en coopérant à l'extinction du privilège capitaliste.

Pillardof était près du paysan, il lui cingla le visage d'un coup de nagaïgue, en disant :

— Obéiras-tu, chien ?

— Non, fit le vieillard, en essuyant, avec sa manche le sang qui l'aveuglait.

Des murmures s'élevèrent dans la foule ; les hommes s'armaient de bâtons, les femmes ramassaient des pierres.

Les Cosaques n'étaient que cinquante.

Svinin eut peur ; il envoya un Cosaque, pour voir s'il n'apercevrait pas la colonne.

L'envoyé revint.

On apercevait une masse noire à l'horizon, mais la neige empêchait de bien apprécier la distance ; probablement une demi-heure s'écoulerait avant qu'elle fit son entrée.

(La suite au prochain numéro.)

Après l'appel nominal, il est donné communication d'un rapport général du conseil central, rapport destiné au public, mais qui ne touche en rien aux questions de détails. Des rapports spéciaux à chaque pas seront remis aux délégués, qui les communiqueront à leurs mandants en vœux particuliers.

J'allais omettre de vous signaler un incident de l'appel nominal, chaque nom était suivi de l'indication de la section qu'il représentait, la France faisait exception et cette indication était remplacée par ce mot : « délégué de France, » méthode commode qui permet de créer des sections fictives et d'effrayer sans causes différents pays dans lesquels l'action directe n'est plus possible.

Revenons au rapport. Ce document énumère les progrès accomplis par l'Internationale et la montre partout florissante. Quoique persécutée à Copenhague, en Irlande, en Russie, en Espagne, en Australie, en Autriche, partout elle s'étend, partout elle règnera en souveraine; la presse de tous pays n'est pas, d'ailleurs, épargnée dans ce rapport, et à propos des publications sur l'Internationale, l'auteur s'explique ainsi : « On ouvre à la fois les égouts de la presse vénales et de la presse comme il faut ! » Ah ! qu'en termes galants ces choses-là sont mises !

M. Jules Favre reçoit également une correction pour la circulaire dans laquelle il avait invoqué la famille et la morale « dont ce personnage est, comme chacun sait, un si digne représentant. »

La vérité m'oblige à confesser que ce passage fut couvert par les bravos unanimes des spectateurs de toutes langues. Il paraît que cette pensée est traduisible en tous pays, et que les actes de M. Jules Favre ne sont pas couverts par la prescription au tribunal de l'opinion publique.

Le rapport se termine par ces mots : « Pendant que les représentants du despotisme couronné se réunissent à Berlin pour forger de nouveaux fers, nous, travailleurs, nous donnerons à l'Internationale une organisation plus militante pour émanciper le travail et pour éteindre les haines nationales. »

« Vive l'Internationale ! »  
(Au départ du courrier la séance continue). VERGIS.

## LA RÉCOLTE.

Le ministre de l'agriculture et du commerce vient de faire exécuter la statistique de la récolte. Nous résumons cette statistique, qui montre d'une manière éloquente combien il faut se réjouir des résultats de la moisson de 1872.

Sans compter le territoire algérien et le département de Meurthe-et-Moselle, dont les surfaces cultivées n'ont pas pu être exactement déterminées cette année, en raison des événements, nous avons, en 1872, quinze millions d'hectares ensemencés en blés.

Dans quarante-deux départements, représentant au point de vue de cette culture une surface approximative de 8 millions 500,000 hectares, la récolte est estimée très-bonne.

Voici les noms de ces départements : Aisne, Aude, Aveyron, Calvados, Charente-Inférieure, Cher, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Dordogne, Eure, Finistère, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loire, Haute-Loire, Loire-Inférieure, Loiret, Lot, Maine-et-Loire, Haute-Marne, Mayenne, Morbihan, Nièvre, Puy-de-Dôme, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Savoie, Haute-Savoie, Sarthe, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Vendée, Vosges, Yonne.

Dans trente-sept départements cultivant ensemble six millions d'hectares, la récolte est considérée comme bonne.

Voici les noms de ces départements : Ain, Allier, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Ardennes, Ariège, Aube, Bouches-du-Rhône, Cantal, Corrèze, Corse, Creuse, Deux-Sèvres, Doubs, Eure-et-Loir, Hérault, Isère, Jura, Landes, Lot-et-Garonne, Lozère, Manche, Marne, Meuse, Nord, Orne, Oise, Pas-de-Calais, Pyrénées-Orientales, Rhône, Saône-et-Loire, Seine-Inférieure, Somme, Tarn, Tarn-et-Garonne, Vienne, Haute-Vienne.

Dans six départements, sur plus de cinq cent mille hectares, la récolte est estimée passable; ce sont : les Alpes-Maritimes, le Gard, le Vaucluse, l'Ardèche, la Drôme, le Var.

Ajoutons que, pour l'Algérie et le département de Meurthe-et-Moselle, qui ne sont pas compris dans cette nomenclature, la récolte est estimée comme devant être excellente.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Il serait difficile de donner un compte-rendu complet de la manifestation de dimanche au Puy-Notre-Dame. Jamais, croyons-nous, cette antique cité n'avait vu réunie en son enceinte une telle affluence : L'Anjou, le Poitou, la Touraine, le Nantais même étaient représentés. Il faut dire aussi que les habitants du Puy-Notre-Dame n'avaient rien négligé pour faire bon accueil à tous ces pèlerins, et qu'ils avaient su parer leur ville avec un goût et une élégance que leur envieraient certes des cités opulentes.

La municipalité s'est associée à cet élan général, et, à l'exemple de bien d'autres, elle n'a pas voulu se mettre à l'écart.

A 9 heures 1/2, M. le Maire, entouré de son conseil municipal, s'est réuni au clergé et est allé au-devant de monseigneur, qui arrivait par la route de Montreuil-Bellay. La compagnie de pompiers était sous les armes et formait l'escorte du cortège.

Entrant dans la ville, sous un arc-de-triomphe dressé pour la circonstance, après quelques paroles de bienvenue de M. Nau, Monseigneur a remercié M. le Maire, l'a félicité et a exprimé son espérance de voir les affaires civiles et religieuses prendre un plus grand développement.

Mgr l'Evêque d'Angers s'est ensuite présenté à la magnifique église du Puy (que les touristes ne visitent pas assez), et a traversé pieusement une foule compacte et pieusement recueillie.

Mgr Fruchaud, archevêque de Tours, retenu par une indisposition, a exprimé, par dépêche télégraphique, ses regrets de ne pouvoir prendre part à ce pèlerinage.

Mgr Freppel qui a officié pontificalement, était entouré de Mgr Lamoureux, Mgr Bompis, M. Lambert, ex-vicaire général de la Réunion, M. le supérieur du grand séminaire de Strasbourg, M. l'abbé Lavigne, vicaire général de Nice, et d'un grand nombre de chanoines.

Tout le clergé du pays avait pris part à cette manifestation, et beaucoup étaient venus des points les plus reculés du diocèse.

Le soir, la fête devait avoir plus d'éclat encore; le nombre des pèlerins s'était accru, et chaque localité avait envoyé une députation.

La musique des pompiers de Doué était venue prêter son concours et a exécuté avec beaucoup de talent, devant la cure du Puy-Notre-Dame, où Monseigneur s'était retiré, les principaux morceaux de son répertoire.

L'orphéon de Longué n'a pas craint la distance, et ces jeunes artistes sont arrivés à l'heure des vêpres, pendant lesquelles ils se sont fait entendre. Honneur à ces deux corps de musique ! Leur présence a donné un brillant éclat à cette fête, et prouve que la foi de nos pères n'est pas éteinte dans le pays.

A l'issue des vêpres, Monseigneur est monté en chaire. Il a parlé des diverses espèces de reliques : reliques religieuses, de leur rôle ici-bas, de leur influence dans certaines circonstances de la vie. Il a rappelé ensuite le culte des reliques de la famille et celui des reliques de la patrie. Le temps et l'espace nous manquent pour donner en entier cet éloquent discours, rempli de considérations si instructives. Nous croyons savoir que tous les développements donnés par Monseigneur seront livrés prochainement à la publicité; nous nous empresserons alors de les reproduire.

Après ce discours, la procession s'est mise en marche. La ceinture de la Sainte-Vierge, renfermée dans un reliquaire élégant, a été, suivant les usages anciens, portée autour de la ville. A ce moment, la foi antique semblait s'être ranimée; la foule suivait avec un profond recueillement la relique vénérée, et s'associait aux prières que chantait l'Eglise. Le prêtre multipliait ses bénédictions et appelait à lui les petits enfants; Dieu sait en quel nombre ils se sont présentés !

Au retour de la procession, Monseigneur a donné une bénédiction solennelle qui a terminé le pèlerinage.

Aucun incident n'a troublé cette journée; chacun s'y est tenu avec le plus grand respect, et cet acte religieux laissera certes dans

la mémoire de tous ceux qui en ont été témoins de bien durables et bien pieux souvenirs.

Si M. le curé du Puy-Notre-Dame n'avait trouvé une douce satisfaction dans la journée de dimanche, nous nous ferions un devoir de nous faire ici l'écho de la reconnaissance de tous. A lui aussi revient une part du succès de la journée. On sait combien il s'est multiplié pour faciliter le pèlerinage à chacun; combien auparavant il s'était employé pour organiser les décors, diriger les personnes de bonne volonté et préparer ainsi l'éclat de la journée.

Après le pèlerinage du Puy-Notre-Dame, voici ceux de Lourdes qui se multiplient. Ainsi que nous l'avons déjà dit, la Compagnie d'Orléans, voulant faciliter pour sa part l'exécution de cette pieuse pensée, a décidé de mettre à la disposition des pèlerins un train spécial, qui devra être d'au moins cinq cents voyageurs, et dont les prix (d'Angers à Lourdes), aller et retour, seront de 53 fr. 20 c. pour la 2<sup>e</sup> classe, et de 35 fr. 50 pour la 3<sup>e</sup> classe.

Nous devons ajouter qu'une cérémonie très-imposante aura lieu, le 6 octobre prochain, pour la clôture d'une neuvaine de prières qui commencera le 28 septembre.

Ce jour-là, on déposera solennellement dans la grotte de Lourdes les bannières de tous les sanctuaires de France dédiés à la sainte Vierge.

Mgr l'évêque de Tarbes, qui présidera la cérémonie, donnera, en vertu des pouvoirs spéciaux, la bénédiction apostolique avec indulgence plénière accordée par le Souverain Pontife à tous les pèlerins qui visiteront le sanctuaire de Lourdes, le 6 octobre, et rempliront les conditions d'usage.

Les organisateurs de ce pèlerinage ont obtenu de la compagnie d'Orléans que le train s'arrêtât à Saumur pour prendre les pèlerins qui voudraient s'embarquer à notre gare.

Les prix, de Saumur à Lourdes et retour, sont les mêmes que ceux d'Angers : 53 fr. 20 les secondes; 35 fr. 50 les troisièmes.

Les personnes du Saumurois, désireuses de prendre part à ce pèlerinage, devront se faire inscrire le plus tôt possible à la librairie Grasset, rue St-Jean, à Saumur.

L'heure du passage du train à la gare de Saumur sera ultérieurement indiquée.

Nous lisons dans le *Courrier de France* :

« La commission qui avait été nommée par le ministre de la guerre pour l'achat des chevaux de remonte en Angleterre est de retour depuis quelques jours. Parmi les six étalons qui doivent être envoyés au Haras de Saumur, nous avons remarqué un descendant du fameux *Deady*, le vainqueur pendant trois années consécutives du grand Derby. »

» C'est M. le capitaine de Dizon qui est chargé de conduire ces superbes animaux. »

Encore un ivrogne qui n'a pas de chance.

Mercredi soir, le sieur Louis Hupon, carrier à Saumoussay, quittait ses camarades dans un état complet d'ivresse; et, pour regagner son domicile, il prit un sentier escarpé qui domine le chemin de Pince-Martin. Malheureusement, la voie n'était pas assez large pour notre ivrogne, et il tomba d'une hauteur de 5 mètres. Dans cette chute, il s'est cassé la cuisse droite et fait d'autres blessures graves.

Hupon a passé la nuit dans cette position sans secours; ce n'est que le lendemain matin que ses voisins, en se rendant au travail, l'ont trouvé étendu la face contre terre.

Ils l'ont ramassé, ramené chez lui, sans qu'il prononcât le moindre mot. En le couchant, ils ont découvert la fracture de la cuisse. Ils se sont hâtés d'appeler M. le docteur Pissot, de Brézé, qui a déclaré aussitôt que Hupon était dans un état fort grave. Quelques heures plus tard, en effet, notre homme expirait sans avoir recouvré sa connaissance.

Un commencement d'incendie, dû à l'imprudence d'un enfant, s'est déclaré, il y a quelques jours, rue de la Roë, à Angers, dans une chambre habitée par le sieur Benoist, corroyeur. Le mobilier a été presque tout brûlé. Il était assuré.

L'enfant, comme cela arrive trop souvent, s'amusait avec des allumettes chimiques.

Depuis quelques jours, à Angers, la police a fait une véritable razzia de ces petits vagabonds que l'on rencontrait partout dans les rues, mendiant et faisant pis la plupart du temps.

L'*Avenir*, de Blois, annonce que le Comptoir d'Escompte de Loir-et-Cher, ainsi que ses gérants, viennent d'être déclarés en faillite par jugement du tribunal de Blois en date de lundi.

Le passif s'élèverait, dit-on, à près d'un million.

CINQUANTE-DEUX VICTIMES. — On nous communique les lignes suivantes :

Un phénomène curieux et assez étrange de fulguration s'est produit à l'hospice Sainte-Marie d'Angers, pendant l'orage de mardi soir (3 septembre).

Un marronnier d'Inde (*aculus hypocausteana*), haut d'environ 12 à 15 mètres et planté à l'angle N.-E. du préau des femmes, mais entouré de trois côtés de bâtiments plus élevés que lui, et situé à moins de soixante mètres du paratonnerre placé sur le dôme, a été foudroyé.

Les branches de la périphérie sont toutes atteintes vers leur extrémité dans l'étendue de 50 à 60 centimètres; quelques-unes sont cassées, toutes ont les feuilles percées de petits trous, lacérées et surtout desséchées en grande partie. Les branches et les feuilles qui se rapprochent du tronc sont intactes. Il en est de même des autres marronniers plantés aux angles opposés du préau.

L'arbre frappé servait de refuge, pour la nuit, à une bande de moineaux (*fringilla domestica*); tous ont été foudroyés, et ce matin, malgré le nombre des victimes déjà devenues la proie des chats, on a pu relever cinquante-deux moineaux et un oiseau étranger (*Loxia Gzorifora*), échappé probablement d'une volière et partageant l'abri du marronnier.

Les oiseaux tués portent presque tous deux sortes de blessures; les unes, au dos ou à la tête, petites, ressemblant au coup d'un grain de plomb fin; les autres, au ventre ou au flanc, plus larges, avec ecchymoses, et qui semblent le résultat de la chute.

Il importe de noter qu'il n'y a pas eu de grêle.

Les vieilles femmes, dont le dortoir confine au marronnier, n'ont pas été trop effrayées du coup qui, d'ailleurs, n'a pas été très-violent, et tout se résume, pour elles, dans le bénéfice inattendu d'un salmis de petits pieds.

## Dernières Nouvelles.

Bordeaux, 7 septembre.

Une dépêche télégraphique de M. Victor Lefranc, ministre de l'intérieur, adressée au préfet de la Gironde, ordonne de prendre des mesures de précaution pour interdire tous les banquets et toutes réunions politiques projetées à l'occasion du 21 et du 22 septembre.

M. Thiers aurait demandé hier à M. le préfet de police de lui faire parvenir chaque jour un état exact des noms des personnes mises en arrestation pour cause politique, avec les détails nécessaires que comporte ce renseignement.

On télégraphie de Versailles, 8 septembre :

M. de Goulard et M. Roussy ont été appelés à Trouville par une dépêche de M. Thiers. On suppose que M. Thiers veut s'entretenir avec eux de l'état des finances, principalement au point de vue du rendement des impôts.

Le préfet du Lot a signalé au préfet de la Gironde qu'à Souillac, hier matin, il y avait une crue de 4 mètres, et qu'elle augmentait toujours.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## ROBES ET CONFECTIONS.

Rue du Prêche, n° 3.

M<sup>me</sup> DUVAL

A l'honneur d'informer les Dames qu'elle arrive de Paris pour se fixer à Saumur.

Elle se chargera de toutes les confections que l'on voudra bien lui confier, aux plus justes prix.

La grande expérience qu'elle a acquise dans la confection et la coupe des modes à Paris lui fait espérer que l'on n'aura qu'à se féliciter de son travail. (447)

**ESCOMPTE ET RECOUVREMENTS.**

**H. VALLEIX FILS**

Banquier, 346, rue St-Honoré, à Paris.  
12, rue d'Alsace, à Angers.  
14, rue du Temple, à Saumur.

Escompte et Recouvrements sur la France et les principales places de l'Europe.

Achats et ventes au comptant de toutes valeurs cotées et non cotées au parquet et en banque (courtage réduit).

Achats et ventes à termes, couverture 1/10<sup>e</sup>, courtage de la chambre syndicale des agents de change, sans aucune autre commission.

Escompte de coupons et encaissement de titre nominatif (courtage réduit).

Souscriptions sans frais à toutes les émissions. Remboursement des titres sortis aux tirages. Echange et libération de titres.

Avances sur titres, mêmes numéros rendus. Groupements de capitaux et de titres pour reports.

Renseignements sur toutes valeurs. Dépôts en comptes-courants à échéance fixe, à 1/2 0/0, quand le taux de la Banque est à 5 0/0.

**BANQUE GÉNÉRALE DES REPORTS**

Pour consolider les Intérêts financiers et Industriels de France.

Paris, le 1<sup>er</sup> août 1872.

Monsieur,

Les résultats prévus et obtenus par la Banque générale des Reports à la dernière souscription de l'Emprunt national de 1872, démontrent une fois de plus l'habile direction qui procède à toutes ses opérations.

Les travaux financiers faits par notre Directeur, ses nombreuses relations avec la haute finance parisienne, lui ont attiré depuis longtemps la sympathie générale, car ils offrent les garanties indiscutables de **Bénéfices** et de **Sécurité**. Il n'est donc pas prématuré de promettre aux Actions, outre l'Intérêt 5 0/0 du capital engagé, des dividendes rémunérateurs.

Afin de donner un développement nécessaire à toutes les opérations financières, nous n'hésitons pas à convertir notre maison en Société par actions, les garanties données par les Reports étant un profit certain sans aucun risque, c'est-à-dire un placement de tout repos.

Envoi franco sur demande affranchie des Statuts et de la Notice sur les Reports.

**ÉMISSION**

DE  
**4,000 ACTIONS DE 500 FRANCS**

**1<sup>er</sup> Versement : 50 francs**

200 francs seront appelés aussitôt la clôture de la Souscription.

Chaque action donne droit à une part proportionnelle des Bénéfices sur toutes les opérations de la banque générale des reports.

Les Souscriptions devront être adressées en un mandat à vue sur la Banque de France ou en lettre chargée au Directeur.

M. H. VALLEIX FILS, banquier à  
**PARIS**, rue Saint-Honoré, 346.  
**ANGERS**, rue d'Alsace, 12.  
**SAUMUR**, rue du Temple, 11.

LES ACTIONS SERONT COTÉES.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Paris ou dans ses Succursales et par demande affranchie.

**BANQUE GÉNÉRALE DES REPORTS**

Pour consolider les intérêts financier et industriel de France.

346, RUE SAINT-HONORÉ, PARIS.

Succursales : 42, rue d'Alsace à Angers ;  
11, rue du Temple, à Saumur.

M. H. VALLEIX fils a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que M. PIETRE-OUVRARD a cessé de faire partie de sa maison.

**LE CHOCOLAT-MENIER**

SE VEND PARTOUT

ON ÉVITERA

LES CONTREFAÇONS

EN EXIGEANT

le véritable nom.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalésière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Toute maladie cède à la douce Revalésière du Barry, qui rend santé, énergie, digestion sommeil. Elle guérit, et sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

N° 61,224.

Saint-Romain-des-Îles, 27 novembre.

La Revalésière Du Barry a produit sur moi un effet vraiment extraordinaire. Dieu soit béni; elle m'a guéri de 18 ans de sueurs nocturnes, d'irritation horrible de l'estomac, et d'une mauvaise digestion. Il y a dix-huit ans que je n'ai pas eu un bien-être comme celui que je possède actuellement.

J. COMPARET, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalésière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalésière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la

tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

**Pour les CHEVEUX et la BARBE**

Fournisseur de  
S. M. la Reine d'Angleterre  
et de S. M. l'Empereur de Russie  
1 M<sup>lle</sup> d'Or. — 3 M<sup>lles</sup> d'Argent

**RÉPARATEUR AU QUINQUINA**

Préparé par F. CRUCQ, Chimiste, Breveté s.g.d.g. PARIS. — 11, RUE DE TRÉVISE. — PARIS.  
Le seul produit qui, sans être une teinture, rende progressivement aux Cheveux et à la Barbe leur couleur primitive.

**ON L'EMPLOIE SOI-MÊME**

Il n'a pas le défaut de salir la tête et de ne pas sécher

Chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

**Marché de Saumur du 7 septembre.**

Froment (l'h.) 77 k. 19	—	Graine trèfle	50	—
2 <sup>e</sup> qualité	74	—	luzerne	50
Seigle	75	10 50	Foin (h. bar.)	780
Orge	65	11 50	Luzerne	780
Avoine h. bar.	50	8	Paille	780
Fèves	75	12	Amandes	50
Pois blancs	80	26	— cassées	50
— rouges	80	28	Cire jaune	50
Graine de lin	70	—	Chanvre tillé	—
Colza	65	—	(52 k. 500)	—
Chenevis	50	—	Chanvre broyé	—
Huile de noix	50 k.	—	Blanc	—
— chenevis	50	—	Demi-couleur	—
— de lin	50	—	Brun	—

**COURS DES VINS.**

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1871.	1 <sup>re</sup> qualité	100 à 120
Id.	2 <sup>e</sup> id.	80 à 95
Ordin., envir. de Saumur 1871.	1 <sup>re</sup> id.	46 à 50
Id.	2 <sup>e</sup> id.	40 à 45
Saint-Léger et environs 1871.	1 <sup>re</sup> id.	45 à 50
Id.	2 <sup>e</sup> id.	38 à 43
Le Puy-N.-D. et environs 1871.	1 <sup>re</sup> id.	38 à 43
Id.	2 <sup>e</sup> id.	34 à 38
La Vienne, 1871.	—	90 à 95

ROUGES (2 hect. 30).

Souzy et environs 1871.	—	60 à 70
Champigny, 1871.	1 <sup>re</sup> qualité	90 à 120
Id.	2 <sup>e</sup> id.	—
Varrains, 1871.	—	60 à 70
Boargueil, 1871.	1 <sup>re</sup> qualité	80 à 100
Id.	2 <sup>e</sup> id.	—
Restigné 1871.	—	65 à 81
Chinon, 1871.	1 <sup>re</sup> id.	60 à 70
Id.	2 <sup>e</sup> id.	—

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 SEPTEMBRE 1872.**

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 <sup>er</sup> janv. 71.	55 30	»	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	907 50	7 50	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	382	»	»
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	78	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	657 50	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	440	1 25	»
4 % jouissance 22 septembre.	88 60	»	»	Crédit mobilier	441 25	1 25	»	Crédit mobilier esp., j. juillet.	515	»	»
5 % Emprunt	85 45	»	»	Crédit foncier d'Autriche	961 25	»	1 25	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»
Emprunt 1872	88 60	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	410	»	1 25				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	210	1 25	»	Est, jouissance nov.	538 75	1 25	»	<b>OBLIGATIONS.</b>			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	386 25	1 25	»	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	852 50	»	7 50	Orléans	284	»	»
— 1865, 4 %	455	5	»	Midi, jouissance juillet.	595	7 50	»	Paris-Lyon-Méditerranée	282	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	279 50	»	50	Nord, jouissance juillet.	980	»	»	Est	280	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	252 25	»	»	Orléans, jouissance octobre.	852 50	»	5	Nord	293	»	»
libéré	»	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	530	»	»	Ouest	281 50	»	»
Banque de France, j. juillet.	4210	»	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	»	»	»	Midi	280	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	641 25	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	»	»	»	Deux-Charentes	271	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	510	»	»	Société Immobilière, j. janv.	»	»	»	Vendée	265	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	450	»	»								

**GARE DE SAUMUR**

(Service d'été, 6 mai).

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	—
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	—
9 — 02 — — omnibus.	—
1 — 33 — — soir, —	—
4 — 13 — — express.	—
7 — 27 — — omnibus.	—

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	—
8 — 20 — — omnibus.	—
9 — 50 — — omnibus.	—
12 — 38 — — omnibus.	—
4 — 44 — — soir, —	—
10 — 30 — — express-poste.	—

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**VENTE**

PAR ADJUDICATION,

**DE LA MAISON**

Servant à l'auberge

DU BON LABOUREUR,

Située rue de la Comédie, à Saumur, exploitée par le sieur Breton.

La vente aura lieu le samedi 14 septembre 1872, à une heure de l'après-midi, en l'étude de M<sup>e</sup> LAUMONIER.

La maison se compose d'un rez-de-chaussée, premier étage, greniers et mansardes au-dessus, cour, écurie, grenier au-dessus.

Mise à prix... 15,000 fr.

S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire.

**A VENDRE**

D'OCCASION,

Plusieurs magnifiques

**INSTRUMENTS D'ARPEGE**

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve MILLON-GUITARD, rue des Basses-Perrières.

M. DÉZÉ, relieur-papetier à Saumur, demande un apprenti.

Etude de M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes.

**A AFFERMER**

Pour le 1<sup>er</sup> novembre 1873.

LA

**MÉTAIRIE DE L'ARDOISE**

Sise en la commune d'Allonnes,

Contenant environ 17 hectares 90 ares en terres, vignes, prés et bois-taillis, et dépendant de la terre du Bellay.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes. (451)

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, avec cour, écurie, remise et vastes magasins. S'adresser à M. FORGE. (98)

**RENTES VIAGÈRES.**

Placements plus avantageux que dans toute autre compagnie d'assurances sur la vie.

On demande un agent dans chaque canton.

S'adresser à M. CHASSEY, rue Royale, 11, à Saumur. (428)

**A LOUER**

Présentement,

APPARTEMENTS au 1<sup>er</sup>, avec cave et grenier.

S'adresser à M. GABORIT, négociant, rue Saint-Jean, ou à M. POISSON, négociant, rue de la Petite-Bilange. (225)

**PLUS DE HERNIES**

Guérison radicale des Hernies et Descentes  
Méthode de feu P<sup>re</sup> Simon. (Notice envoyée franco à ceux qui la demandent.) Écrire franco à M. Mignol-Simon, bandagiste-herniaire, aux Herbiers (Vendée), genre et succ<sup>e</sup>, seul et unique élève de P<sup>re</sup> Simon, ou à la Ph<sup>ie</sup> Briand, aux Herbiers (Vendée).

**Nouvelle Encre**

J. Gardot à Dijon  
noire en écrivant, s'oxydant pas  
les plumes, n'épaississant pas.  
Nouvelle Encre violette noir  
copiant même un mois après l'écriture.  
chez tous les Papetiers.

**BENZINE J. GARDOT**

DIJON  
Pour enlever les taches de toutes les étoffes sans odeur et sans altérer les couleurs.  
15 FLACON 1<sup>er</sup> 25 & 2<sup>e</sup> 50

Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1867  
Médailles aux Expositions universelles de 1855 et 1862.

**BANDAGES HERNIAIRES**

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M<sup>me</sup> V. Lardeux, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les bandes. — M<sup>me</sup> V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

Le 7 Octobre, Hôtel de l'Univers, à Tours, commenceront les leçons de diction à l'usage des

**BÈGUES**

Professées par M. CHERVIN, Officier d'Académie, Directeur-Fondateur de l'Institution des Bègues de Paris, avenue d'Eylau, 90.

PARIS, BUREAUX ET ADMINISTRATION RUE DES SAINTS-PÈRES, 63

**LE CONTEMPORAIN**

REVUE D'ÉCONOMIE CHRÉTIENNE  
Un an, 25 fr.; six mois, 15 fr.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.